

L'Eglise entame timidement sa conversion écologique

ÉNERGIE Donner une impulsion pour avancer par petits pas, c'est le souhait affiché par l'Eglise valaisanne en matière d'écologie et d'économie d'énergie. Face à l'ampleur de la tâche, quelques projets germent.

PAR PATRICK.FERRARI@LENOUVELLISTE.CH

Sur les bancs de l'église de Salins, les corps se réchauffent doucement. Il fait 15,5 °C à l'intérieur. C'est-à-dire au moins une dizaine de plus que sur le parvis, en ce vendredi matin. «Une église n'a pas besoin d'être aussi chauffée que le salon d'une maison», lance François Roten, curé de Bramois, des Agettes et de Salins. «Souvent, elles le sont beaucoup, peut-être trop.»

Si le prêtre ouvre cette rencontre médias organisée par l'Eglise valaisanne sur le thème des économies d'énergie et de l'écologie, c'est parce que les paroisses qu'il gère ont entamé leur conversion écologique avec, en premier lieu, une réflexion sur le chauffage.

Des réflexions sur le chauffage

«On a gardé le plancher chauffant et les convecteurs sous les bancs, mais nous avons passé à une gestion informatique de la température», poursuit François Roten. Sans procéder au remplacement du système de chauffage électrique, l'église est devenue bien moins gourmande en énergie, selon lui. Une réflexion similaire a été menée sur l'édifice des Agettes. «Nous consommons en chauffage une demi-citerne de mazout par année contre une à deux chaque année par le passé.» A Salins, à la faveur d'une rénovation, l'éclairage a aussi été revu. Les anciens spots ont fait place à un système LED. L'ensemble de ces modifications a un impact non négligeable sur le budget de ces paroisses. La facture d'énergie annuelle



A deux pas de l'église de Salins, Vincent Broccard (à gauche) et ses amis aménagent un ecolieu. Ce projet est mis en avant par l'évêque de Sion Jean-Marie Lovey (au centre) et le diacre permanent Christian Thurre alors que l'Eglise valaisanne s'engage sur la voie écologique. SABINE PAPILLOU

est passée de 16 000 francs à 6500 francs aujourd'hui.

Un diacre avec l'écologie pour mission

Après cet exemple concret, l'évêque de Sion a tenu à rappeler les fondements théologiques de l'écologie. Avec, en toile de fond, un message: face à la crise énergétique et climatique, l'Eglise est concernée. «Le pape

François nous a alertés de manière pertinente il y a sept ans déjà avec son encyclique «Laudato Si'» qui nous invite à respecter toutes les composantes de la Création divine. Un texte essentiel mais qui, avouons-le, est resté sans grands effets», reconnaît Mgr Jean-Marie Lovey. Il assure toutefois que l'Eglise bouge quand même sur le terrain de l'écologie. En Valais aussi. En ce

sens, l'année dernière, un diacre permanent a été ordonné avec pour mission de promouvoir la sauvegarde de la Création. Son nom: Christian Thurre, collaborateur scientifique au Service valaisan de l'environnement.

Une convention avec EcoEglise

Depuis, quelques idées ont germé dans le diocèse. Notamment

à Martigny, Collombey-Muraz et Salins. Ce dernier projet a d'ailleurs reçu en mars 2022 le tout premier prix Laudato Si', doté de 1000 francs, pour son idée de créer un ecolieu (entre installation de ruches en apiculture naturelle, création d'un jardin commun de permaculture et aménagement d'une guérite) sur un terrain du village.

Dans le but d'inciter d'autres paroissiens à agir, l'Eglise valaisanne a aussi signé une convention avec le réseau œcuménique romand EcoEglise.

Une plateforme lancée fin 2020 qui encourage à mettre en place des actions et changer les pratiques pour prendre soin de la Création. «Aujourd'hui, nous avons mis l'accent sur le petit pas écologique, qui doit aussi venir des paroissiens.

Si ce mouvement de la base s'engage, il peut sensibiliser les responsables de paroisse et du diocèse», soutient Christian Thurre. «Il faut commencer quelque part et cette impulsion du diocèse va dans le bon sens.»

Pas de bilan carbone complet prévu

Avec ces petits pas, l'Eglise valaisanne apparaît peut-être trop timide en matière d'écologie. D'autres autorités religieuses semblent avoir été plus loin et plus vite.

Fin 2020 déjà, l'évêché de Fribourg, siège du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, dévoilait une étude sur son bilan carbone annuel. Un rapport mandaté dans le souci de cerner les champs où réduire son empreinte écologique.

Pour aller encore plus loin, un bilan énergétique de l'ensemble des églises pourrait-il voir le jour? «C'est une excellente suggestion», répond Mgr Jean-Marie Lovey. «De fait, ce sont les paroisses qui sont responsables des biens et donc du bâti, mais les impulsions peuvent venir du diocèse.»

Le Service de la culture adapte ses mesures pour le Haut-Valais

DÉCISION A la suite des réactions suscitées par les mesures de soutien aux cinémas et à la chaîne du livre, une solution a été trouvée pour soutenir les auteurs haut-valaisans. Les spectateurs payants aux cinémas de Brigue, Viège ou Zermatt se verront offrir un livre.

Nouvel épisode pour le feuilleton culturel de cette fin d'année. Résumé des précédents, si vous avez raté le début. Le canton a souhaité le 14 novembre dernier lancer une action de soutien pour les secteurs culturels les plus affectés par les conséquences de la pandémie.

Il offrait donc au total un million de francs rescapé des soutiens fédéraux aux cinémas, avec la gratuité des séances trois

jours par semaine (les mardis, mercredis et jeudis), à la chaîne du livre, un livre d'un auteur valaisan étant offert en cas d'achat dans une librairie valaisanne indépendante, membre de l'association Livresuisse ou dont le siège social était en Valais, ainsi qu'aux arts visuels, en allouant plus de moyens aux artothèques de villes valaisannes.

Le patron de Payot a fortement réagi, notamment quant au fait que les librairies haut-valaisan-

nes ZAP, propriété du groupe zurichois Orell Füssli/Thalia, bénéficiaient des mesures, contrairement à la chaîne romande. Le canton a ensuite suspendu la mesure dans le Haut-Valais, tout en étudiant des mesures alternatives. Tout récemment, celui-ci en a fait recours au Conseil d'Etat, en se disant prêt à s'en remettre au Tribunal cantonal en cas de confirmation des soutiens aux librairies haut-valaisannes.

Projections spéciales

Ce vendredi, le Service de la culture a donc annoncé sa décision. Dès le 5 décembre, toute personne qui se rendra à une séance de cinéma payante à Brigue, Viège ou Zermatt, ou qui assistera à une représentation dans l'un des deux théâtres de création valaisans du Haut-Valais, recevra un livre d'un auteur valaisan. «L'objectif est d'éviter d'exclure de l'offre près d'un quart de la po-



Le 14 novembre dernier étaient annoncées les mesures de soutien aux librairies indépendantes et aux cinémas. La situation a beaucoup évolué depuis. SABINE PAPILLOU

pulation du canton», explique le Service de la culture. Un dispositif accompagné d'actions de médiation culturelle pour présenter lesdits auteurs au public.

En outre, il annonce deux projections spéciales le 6 décem-

bre à Brigue et le 20 décembre à Sion, la première pour le film «Combat de reines» en présence du réalisateur Nicolas Steiner, et la deuxième pour «Années 20», en présence de la comédienne Noémie Schmidt. **JEAN-FRANÇOIS ALBELDA**